



SEANCE du 13 octobre 2020

Convocation le 08.10.2020

L'an deux mil vingt, le quinze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe LEGLANTIER, Maire.

Etaient présents : Pascal BALLOIR, Madeleine LAURIER, Jean-Michel CODRON, Stéphane LOREL, Philippe LEMAIRE, François FERAT, Sophie BOURGOIN, Mireille PIGNARD, Julien FRICHET.

M. Jean-Michel CODRON est désigné secrétaire de séance.

Absent excusé : Grégory PIERROT,

Absent ayant donné procuration :

Secrétaire de Séance : Madeleine LAURIER

Le quorum est constaté, la séance est officiellement ouverte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de s'opposer au transfert de la compétence « PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », à la CCSSOM.

Pour des raisons de sécurité, ACCEPTE la proposition de la CCSSOM concernant l'aménagement de l'ancienne voie ferrée « route de Chichey ». Le montant global de l'opération s'élève à 9.036 € TTC.

Le fonds de concours à la charge des communes concernées est divisé en deux parts égales.

Les communes de Saudoy et de Chichey participent chacune à hauteur de 1.133,06 €.

REFUSE d'allouer une subvention à la Confrérie de Saint-Vincent du Sézannais demandée par l'association pour financer une bannière à son effigie. Le conseil municipal encourage les actions de l'association mais estime que dans ce cas précis, ce sont les personnes de la profession qui doivent être sollicitées et non la Collectivité.

En raison de la pandémie, DECIDE qu'il n'y aura pas de sortie proposée pour le Noël des anciens. Tous les bénéficiaires réglementairement inscrits sur la liste 2020 recevront un colis gastronomique garni de produits régionaux.

Questions diverses :

M. le Maire porte à connaissance de l'assemblée :

- La vente de bois par adjudication du mois de septembre 2019 reportée en 2020 a été infructueuse. L'ONF a reçu une nouvelle offre de 14.500 € pour 165 m3 de bois, mais qui n'est pas acceptable car bien en dessous des prix du marché. Le lot sera remis à la vente ultérieurement.
- Communication des dossiers d'urbanisme déposés en mairie.
- Etat sur la situation financière de la commune, des travaux en cours et programmés.
- Avancement des travaux au Foyer Rural. En attente des devis pour de nouveaux équipements dans la cuisine.
- Souhaite que les services du Département refassent la peinture sur la RD951 pour des raisons de sécurité. Recrudescence de la vitesse excessive sur cet axe dans l'agglomération malgré la présence des radars pédagogiques. Demande l'intervention de la Gendarmerie pour des contrôles radars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Fait à Saudoy, le 16 octobre 2020

Le Maire,
M. Jean-Christophe LEGLANTIER

Diffusion :

Affichage (panneau Mairie)

Site internet de la commune : www.saudoy.fr

